



ASSOCIATIONS

Dossier de demande de subvention de fonctionnement 2025

**A retourner avant le 15 février 2025 à la
Mairie**

Identité de l'association :

Nom de l'association :

Adresse complète :

Numéro de Siret :

Inscription au tribunal :

N° de téléphone de correspondance :

Adresse électronique de correspondance :

Composition du bureau

FONCTION	NOM Prénom	Adresse	n° tél.
Président			
Secrétaire			
Trésorier			

Adhérents et cotisations

Période _____

Qualité des membres	Nombre de membres	Montant de la cotisation	Total des cotisations
Membres / Participants :			
Sympathisants / Bienfaiteurs :			

Nombre de Bénévoles :

Nombre de salariés :

Participants aux activités régulières:

Type de public	Nombre de Membres / Participants
Moins de 18 ans	
De 18 à 30 ans	
De 30 à 65 ans	
Plus de 65 ans	

Manifestations/Activités

[illegible]

Subvention

Montant de la subvention sollicitée :

Prévisions d'affectation de la subvention sollicitée :

A PLAPPEVILLE, le

Le Président,
La Présidente,

Pièces à joindre obligatoirement :

- **Les statuts** de l'association (si modifications)
- **RIB** (si modifications)
- **Rapport d'activités** complet de l'année écoulée
- **Compte de Résultat** de l'année écoulée
- **Bilan comptable** de l'année écoulée (en l'absence de bilan, merci de joindre un extrait des comptes courants et des livrets bancaires au 31/12)
- **Budget prévisionnel** en dépenses et recettes
- **Programme d'activités** de l'année à venir
- **Attestation d'assurance** de responsabilité civile

L'examen de toute demande incomplète sera reporté jusqu'à la fourniture de l'intégralité des pièces demandées.

Attestations

Je soussigné(e), (nom et prénom)

.....

représentant(e) légal(e) de l'association

.....

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;

- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;

- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;

Fait, le à

Signature